

M. Dufresne: A propos du rappel au Règlement.

M. le président suppléant (M. Brown (Essex-Ouest)): Je fais remarquer au député que nous en sommes à l'examen de l'article 4 du bill numéro 298, loi établissant la société de la Couronne *Northern Ontario Pipe Line*. S'il a quelque chose à ajouter à propos de l'article 4, il peut continuer.

M. Dufresne: A propos dudit rappel au Règlement,...

M. Boisvert: Le président a pris une décision à propos du rappel au Règlement.

M. Dufresne: Monsieur le président, me serait-il permis de répondre à la question de Règlement qu'a soulevée le député de Nicolet-Yamaska? Je crois qu'un député a le droit...

Une voix: La question de Règlement ne se pose pas.

M. Dufresne: Je tâche uniquement de contredire (et j'y suis parvenu) les libéraux qui se trouvent ici même à la Chambre des communes.

M. le président suppléant (M. Brown (Essex-Ouest)): A l'ordre!

M. Dufresne: Je dis simplement aux Canadiens que ces libéraux disent une chose, quand ils sont à la Chambre des communes, et qu'ils disent exactement le contraire, quand ils vont dans la province de Québec. Le moment n'est-il pas venu pour ce parti d'avoir une seule doctrine?

Des voix: Très bien!

Une voix: C'est bien le temps que vous ayez une doctrine!

(Texte)

M. Dufresne: Monsieur le président, c'est la raison pour laquelle je m'empresse de dire à mes honorables amis d'en face qu'il est temps qu'ils accordent leurs violons, parce qu'ils se rendent de plus en plus ridicules à la face du peuple.

Le peuple canadien se rend trop compte maintenant que les membres du parti libéral n'ont qu'un désir, celui de conquérir ou de conserver le pouvoir, et rien d'autre. Peu importent le bonheur et la prospérité des Québécois ou du peuple canadien. Les libéraux d'aujourd'hui laissent un peu l'impression qu'avaient autrefois, au cours de la dernière guerre mondiale, les hordes d'Hitler, hordes qui se croyaient d'une race supérieure et issues de la cuisse de Jupiter...

M. Dupuis: C'est M. Bennett qui disait cela.

M. Dufresne: Il a dit quelque chose qui avait du bon sens, et mon honorable ami de Sainte-Marie pourrait peut-être essayer d'en faire autant.

M. Dupuis: Avant d'aller en Angleterre.

M. Dufresne: Monsieur le président, nous ne nous opposons pas à la construction d'un pipe-line. Toutefois, nous voulons que, dans un parlement libre, sous un système véritablement démocratique, comme nous sommes supposés en avoir un au pays, les représentants du peuple, de quelque côté de la Chambre qu'ils siègent, aient toute la latitude d'en discuter.

En fin de compte, monsieur le président, il s'agit là de 80 millions de dollars de l'argent du peuple. Le très honorable premier ministre dira sans doute qu'un million c'est une "peanut"; 80 millions, cela représente peut-être seulement une livre de "peanuts". Toutefois, il faut admettre que c'est le peuple qui paie et que c'est lui qui a travaillé pour amasser ces millions, perçus en impôts par le gouvernement.

Monsieur le président, nous sommes cependant en faveur de l'entreprise privée. Oh! On va nous dire de l'autre côté de la Chambre qu'il s'agit vraiment de l'entreprise privée; mais à mon sens, c'est une entreprise privée irresponsable, et je suis bien convaincu que, le 2 avril prochain, le gouvernement va encore demander au Parlement de prolonger les pouvoirs qu'il demande aujourd'hui pour *Trans-Canada Pipe Lines Limited*.

Monsieur le président, quelles procédures utilise-t-on afin d'arriver à ses fins? Avant même d'adopter la motion tendant à la 1^{re} lecture du bill, on l'a dit et répété, on nous a appliqué le bâillon. On nie aux représentants du peuple, donc au peuple lui-même, le droit et le privilège d'exprimer ses vues sur le sujet, droit et privilège accordés dans tout parlement ou institution démocratique. De plus, monsieur le président, je puis vous dire que ce qui se produit depuis plus d'une semaine à la Chambre des communes constitue une blessure grave et sérieuse au Parlement de notre pays. Jamais a-t-on vu un bill aussi antidémocratique. On invite une compagnie étrangère et on lui dit: Vous allez venir au Canada et vous allez dicter aux Canadiens leur ligne de conduite. Vous allez dire aux contribuables avec une inqualifiable audace: que vous le veuillez ou non, contribuables canadiens, nous allons nous emparer de 80 millions de votre argent, argent péniblement gagné, grâce à la conspiration du Gouvernement, en passant par l'influence du très honorable ministre du Commerce. Les moyens les plus condamnables dans un